

BORDEAUX, le 1^{er} Brumaire, an 11, (23 Octobre 1802).

Monsieur Briensieux

ESPÉRANT que nos avis sur le résultat de notre récolte en vin, et sur l'état actuel de notre place, pourroient vous être agréables, nous venons vous les participer, heureux, s'ils vous permettent de nous commettre quelques ordres dont la préférence nous sera flatteuse, et dont l'exécution soignée avec notre loyauté et notre zèle accoutumés, justifiera toujours la confiance que vous voudrez bien nous accorder.

Les vins sont généralement bons, ont du corps, une couleur riche et toutes les qualités qui distinguent une bonne année; nous pensons beaucoup qu'ils approcheront de ceux de 1798, et les vaudront, à l'exception de quelques vins de côtes trop tôt vendangés.

La quantité de vin a dépassé les espérances qu'on avoit conçues de la récolte d'après la longue sécheresse qui règne depuis trois mois; les communes, qui furent favorisées l'an passé, ne l'ont pas moins été celui-ci, et celles que la gelée désola l'année dernière, ont une vendange honnête, ce qui nous fait porter l'ensemble de la récolte au moins au double de l'an passé, et à une vinée raisonnable, d'autant que si les Queyries et les Palus ont souffert, le Médoc, les Côtes et les Graves donnent beaucoup.

Tout faisoit espérer, d'après l'heureux résultat de nos vendanges, que les prix s'établiraient d'une manière satisfaisante pour le commerce; mais ceux déjà faits en différens endroits, prouvent tout l'empressement qu'on va mettre dans les achats, et que la bonne qualité des vins nouveaux les fera rechercher et se soutenir à un haut prix toute l'année; d'autant que tout le nord de la France, la Bourgogne, l'Orléanais, les pays Nantais, ayant été ravagés par la gelée, Paris et plusieurs provinces environnantes seront forcés à tirer de nos vins.

On a déjà entamé les paysans de St.-Estèphe (Médoc), à 550 fr. le tonneau, sans pouvoir y donner cours par le refus du plus grand nombre qui prétend à 400 fr., à St.-Seurin de Cadourne, St.-Sauveur, Verteuil, St.-Christoly on a acheté 100 tonneaux à peu près, de 315 à 320 fr.; nos vins rouges communs, tels que Blaye, St.-Macaire, etc., ont été vendus (environ 1500 tonneaux), de 230 à 240 fr., et nos petits vins blancs, Cubzaguais, Fronsadais et Entre-deux-Mers, roulent de 190 à 200 fr. le tonneau; les achats y sont conséquens.

D'après ces premiers cours, l'aperçu de la récolte comparé aux besoins de l'étranger, à ceux du nord de la France, et la bonne qualité des vins nouveaux, nous basons un prix courant approximatif de tous les vins selon leur cru, que nous joignons à la présente pour votre gouverné, et nous croyons beaucoup, sur les données que nous avons recueillies, que ce sera à peu près leur prix, à moins qu'il ne se fasse des folies de la part de quelques spéculateurs, ce que nous ne présumons pas d'après le haut taux des premiers achats.

Les eaux-de-vie sont calmes; Armagnac et Languedoc 180 fr. les 50 velt.; cette liqueur nous paroît susceptible de nouvelles baisse, et il en a été vendu livrables en Décembre prochain, à raison de 430 fr. les 50 velt.

Les cafés, dont il n'existe qu'environ 5 à 6000 quintaux sur notre place, s'écoulent très-rondement, et sont vivement demandés à la cote du prix courant ci-inclus. On devoit naturellement s'attendre à voir baisser dans ce moment cette graine, puisque les expéditions pour la Baltique touchent à leur fin; mais nous n'osons plus l'espérer, les pays nouvellement Français, faisant faire des achats considérables d'après le permis d'exportation pour les ports de France, par suite d'entrepôt, donné par le gouvernement pour les sucres et cafés, sans payer de suite les droits auxquels ces denrées sont imposées. Cette facilité, les achats opérés par quelques forts épiciers de la capitale pour la consommation intérieure pendant l'hiver, de 26 s. à 26 s. $\frac{1}{2}$ en beau St.-Domingue, tout doit faire penser que malgré les arrivages assez conséquens qui sont attendus et qui peuvent s'élever de 29 à 50 mille quintaux en cafés de toutes espèces, cette denrée maintiendra encore quelque temps son cours actuel.

Il est apparent que les pays nouvellement Français étoient plus approvisionnés de sucres que de cafés, puisque leurs demandes sur cette denrée ont été foibles. Il est vrai que les quantités, que nous en avons, n'étoient pas considérables à l'époque de la création des nouveaux droits, et nos raffineurs, ceux de Nantes et d'Orléans empletèrent de suite tous les sucres libres. Dans ce moment nous sommes passablement approvisionnés en sucres entreposés, et cet article est sans demande; il en est encore attendu 5000 barriques de toutes espèces; il seroit impossible d'assigner un cours bien déterminé à cette denrée, mais les achats à la cote du prix courant précité, se feroient avec facilité.

Tous les indigos nous manquent, à l'exception de 7 à 800 quintaux Louisiane; mais on attend chaque jour la *Bellone*, venant de l'Isle de France, qui nous apportera une assez forte quantité d'indigo du Bengale, provenant des dernières prises faites sur les Anglais, et même quelque peu de cette teinture de l'Isle de France. Nous attendons encore un navire venant de la Louisiane, de relâche à Cadix.

Depuis long-temps il nous manque de cotons Georgie long, les Américains en ayant trouvé un débouché plus avantageux en Angleterre. Durant tout l'été nous avons eu assez constamment de presque toutes les autres qualités et les demandes ont été lentes; depuis peu elles se sont ranimées au point que presque tous se sont écoulés, les Georgie court de 140 à 160 fr. le quintal, qu'ils valent en ce moment, les Louisiane de 140 à 160 fr., les Bourbon de 260 à 270 fr., le St.-Domingue et Guadeloupe 180 à 220 fr. Il ne nous reste que quelques St.-Domingue ordinaires, quelques cotons courts de Georgie que l'on tient à 180 fr., quelques Fernambourg dont on veut 280 fr. du quintal; mais on dit que les navires en rivière faisant quarantaine, ont du Louisiane et Georgie.

Si ces renseignemens vous déterminoient à quelque opération, et que vous vous décidiez à nous transmettre vos ordres, comptez sur leur prompt et fidelle exécution au mieux de vos intérêts.

Nous vous réitérons l'offre de nos dévoués services, et vous prions d'agréer nos salutations sincères.

Camille Arnaud Desmichiel & Co

